

Directrice de publication :
Marianne BARRÉ
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Éducation
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 105
Juin
2019

édito

Année scolaire 2018-2019 : un bilan plus que mitigé

Cette fin d'année scolaire est l'occasion de faire le point et le moins que l'on puisse dire est que l'année 2018-2019 nous laissera un goût d'inachevé...

Prochainement, le SNMSU-UNSA Éducation sera reçu au cabinet ministériel, ce sera l'occasion d'exprimer nos attentes. Nous parlerons tout d'abord des propositions qui nous ont été faites à l'issu de groupes de travail à la DGRH sur le réexamen de notre IFSE pour les trois années à venir.

Comme vous pouvez le lire dans ce bulletin, le SNMSU-UNSA Éducation estime que ces propositions sont inadmissibles eu égard à nos conditions de travail et à la diminution constante de nos effectifs. Nous réclamerons la réouverture de négociations avec comme objectif une véritable revalorisation indemnitaire à hauteur de notre charge de travail.

La DGRH a annoncé, à compter du 2^{ème} semestre 2019, un groupe de travail sur la revalorisation indiciaire des médecins de l'éducation nationale conseillers techniques (MEN-CT) : nous demanderons une échéance rapide avec des propositions concrètes pour mettre fin à cette situation incohérente et profondément injuste, en particulier pour les MEN-CT du groupe III. (Nous consacrons d'ailleurs dans ce bulletin un article aux revendications du SNMSU en faveur des MEN-CT.)

Et, plus globalement, nous demanderons des nouvelles des mesures d'attractivité pour les médecins de l'éducation nationale, mesures que notre ministre devait annoncer fin mars.

Puis nous passerons en revue les dossiers de politique de santé pour lesquels nous avons été consultées et qui sont toujours en attente :

- la circulaire sur les PAI qui ne paraîtra pas tant que les projets de protocole sur les soins et les urgences et que la circulaire sur les SAPAD, toujours en cours d'actualisation, ne seront pas finalisés...

- l'application Esculape qui se déploie de façon extrêmement variable sur les territoires, sans note de cadrage ministérielle, avec des moyens matériels et humains très dépendants du bon vouloir des rectorats.

Enfin, début juillet, la loi pour l'école de la confiance sera adoptée (lire l'article dans ce bulletin) : nous discuterons des modifications qu'elle entraînera dans l'exercice professionnel des médecins de l'éducation nationale.

Encore beaucoup de dossiers nous concernant en cours d'instruction et en perspective pour notre ministère qui, malgré de belles déclarations, se préoccupe toujours bien peu de la promotion de la santé à l'école et des médecins de l'éducation nationale !

Et beaucoup de travail aussi pour le Bureau national du SNMSU qui reste mobilisé pour défendre vos intérêts et ceux des élèves !

Le Bureau national du SNMSU vous souhaite un bel été.

Sommaire

- 2 Le projet de loi « pour une école de la confiance »
- 3 Groupe de travail à la DGRH sur l'IFSE
- 5 Revendications du SNMSU en faveur des MEN-CT
- 6 Les rencontres de Santé Publique France
- 7 Congrès de l'UNSA à Rennes
- 9 MEN quelle messagerie utiliser ?
- 11 Préparer sa retraite
- 13 Focus sur la rougeole en 2019
- 16 Le nouveau calendrier vaccinal 2019 – Collège National des enseignants de médecine scolaire
- 17 9 mai : le SNMSU mobilisé - CAPN du 18 juin 2019
- 18 Activités syndicales
- 19 Bulletin d'adhésion

Marianne Barré

Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation